

*Industrie, Sciences et Technologie—Loi*

Un autre point auquel nous trouvons beaucoup à redire concerne l'incapacité du gouvernement, ou son hypocrisie, en ce qui a trait à une autre grande question économique pour l'avenir. Je veux parler de toute la question du développement durable. Celui-ci a été reconnu par la commission Brundtland, par les écologistes du monde entier et par le gouvernement dans le discours du Trône, ainsi que dans les déclarations du ministre de l'Environnement (M. Bouchard). Le gouvernement a dit que l'environnement sera pris en considération dans tous les ministères. Il sera à l'ordre du jour du Cabinet lorsque tout sera étudié, y compris le développement économique.

Qu'a-t-il répondu lorsque le député d'Ottawa-Sud (M. Manley) a proposé il y a quelques jours à la Chambre que la partie du projet de loi C-3 concernant le mandat du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie comprenne un simple ajout pour faire en sorte qu'on tienne compte des répercussions économiques, ainsi que des considérations environnementales en matière de développement? Le député voulait simplement qu'on reconnaisse ce que le gouvernement a demandé dans ses pieuses déclarations ici au Canada et dans le monde entier lorsqu'il a accepté des prix qui doivent maintenant sembler dénués de sens aux yeux de ceux qui les ont décernés. Pourquoi? S'ils devaient donner à nouveau ces prix à notre premier ministre, ils ne le feraient pas. Ce dernier a fait preuve d'hypocrisie. On n'a pas fait la moindre mention de l'environnement dans le projet de loi en question.

Un autre domaine dans lequel nous avons du mal à comprendre l'approche du gouvernement au sujet du développement futur du Canada concerne les régions du Canada. Nous croyons, de ce côté-ci de la Chambre, que le Canada ne peut être fort économiquement que si chacune de ses régions est forte économiquement. Nous avons proposé un amendement simple. D'ailleurs, je félicite le député conservateur de l'arrière-ban qui l'a proposé. C'est un amendement simple qui déclare qu'en considérant le développement économique du Canada, il faut tenir compte des intérêts des régions du Canada. C'est un amendement inoffensif. Donnons une part équitable aux régions. Traitons-les équitablement quand nous étudions la question du développement économique. Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé d'inclure cette simple mesure dans un projet de loi? Le gouvernement ne considère peut-être pas que c'est une chose importante, mais qu'en est-il des gens défavorisés comme les habitants du nord de l'Ontario où la taxe de 15 p. 100 sur

les résineux a déjà entraîné la fermeture de sept scieries et la mise à pied de 2 000 personnes?

• (1550)

Lorsque nous avons débattu des modifications constitutionnelles, nous avons inclus une disposition sur le traitement économique équitable de nos régions. Le gouvernement fait des déclarations édifiantes en disant qu'il faut traiter équitablement les régions, mais il ne fait même pas mention de la nécessité de les soutenir dans ce projet de loi en particulier.

Le gouvernement a également refusé de parler de l'adaptation de la main-d'oeuvre dans ce projet de loi. Lorsque la commission Macdonald a recommandé le libre-échange, elle a établi comme priorité, avant d'entrer dans le libre-échange, l'application de programmes prévoyant la réadaptation et la formation massives de la main-d'oeuvre qui auront lieu à cause du bouleversement occasionné par le libre-échange.

Cela ne fait pas tout à fait six mois que le libre-échange est en vigueur et nous avons déjà vu au moins 25 000 travailleurs canadiens mis à pied. Y a-t-il eu une disposition pour permettre l'adaptation de la main-d'oeuvre? Le gouvernement a-t-il amorcé un programme pour aider les industries où les gens ont été mis à pied parce que la fabrication a été transférée aux États-Unis? Absolument pas. Le gouvernement ne permettrait même pas qu'il soit fait mention de la nécessité de mettre en place des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre pour aider nos travailleurs à se recycler et à se trouver de nouveaux emplois, ce qui, le gouvernement lui-même admet, est nécessaire en raison des ajustements inévitables résultant de l'Accord de libre-échange.

Cette mesure législative soulève une autre inquiétude, soit la question du contrôle de l'avenir économique du Canada. Ce contrôle sera-t-il entre les mains des Canadiens ou sera-t-il cédé à toute société étrangère qui veut acheter des entreprises canadiennes?

Voyons pourquoi la propriété et le contrôle des entreprises sont importants au Canada. Premièrement, de tous les pays du monde, c'est le Canada qui a le niveau le plus élevé de propriété étrangère. Quarante-sept pour cent des emplois dans le secteur manufacturier sont sous contrôle étranger, et il en est de même pour 34 p. 100 de toutes nos industries. Certains diront: «Et après?» Toutes les études qui ont été faites au cours des années ont révélé que, si le véritable siège d'une entreprise n'est pas au Canada, les postes les plus élevés ne sont pas au Canada non plus. Les décisions relatives à la fermeture des succursales ne sont pas prises au Canada, dans l'inté-